



PRESTATIONS DE REGIE PUBLICITAIRE TV

DESCRIPTION DES SPECIFICITES TECHNIQUES

ATTENDUES

PUBLIC SENAT – LCP ASSEMBLEE NATIONALE

TABLE DES MATIERES

| | |
|---|----------|
| DESCRIPTION DES SPECIFICITES TECHNIQUES ATTENDUES | 2 |
| DESCRIPTION DES SYSTEMES D'INFORMATION DES DEUX CHAINES | 2 |
| RECEPTION DES CONTENUS PUBLICITAIRES | 3 |
| NORMES DES SIGNAUX PAD | 3 |
| FORMAT DES FICHIERS | 3 |
| LIVRAISON DES CONTENUS PUBLICITAIRES | 4 |
| LIVRAISON DES FICHIERS PAD | 4 |
| RECOMMANDATIONS RELATIVES A LA LIVRAISON DES FICHIERS PAD | 4 |
| VERIFICATION | 5 |
| VERIFICATION ET CONTROLE QUALITE | 5 |

DESCRIPTION DES SPECIFICITES TECHNIQUES ATTENDUES

DESCRIPTION DES SYSTEMES D'INFORMATION DES DEUX CHAINES

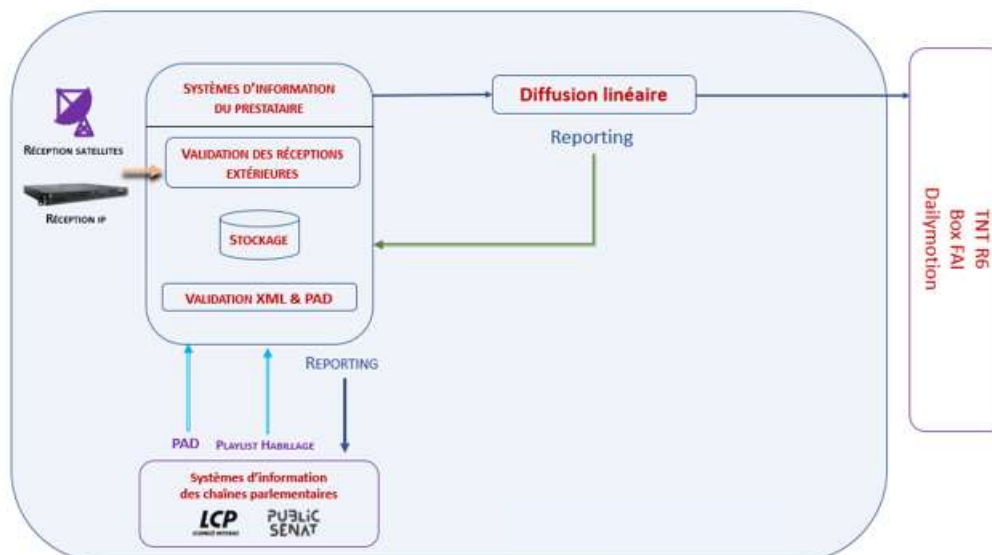
Les deux sociétés Public Sénat et LCP-Assemblée nationale utilisent actuellement le progiciel Louise de Proconsultant Informatique (PCI) comme base de leurs systèmes d'information antennes (identification des médias, gestion des grilles, fabrication des conducteurs, retours d'information...).

Les prestations de service de diffusion sont assurées par Cognacq-Jay Image (CJI) pour les deux chaînes. Cela comprend la prise en charge de contenus audio-vidéo (y compris les liaisons amont), leur assemblage en temps réel conformément aux conducteurs fournis, la livraison des flux produits (y compris les liaisons aval) ainsi que les prestations de contrôle qualité et de reporting.

Les canaux concernés sont les suivants :

- TNT LCP
- TNT Public Sénat

Les prestations de gestion des grilles linaires, de gestion de l'habillage dynamique antenne, et d'intégration des sous-titres sourds et malentendants sont également prises en charge par la régie de diffusion.



RECEPTION DES CONTENUS PUBLICITAIRES

NORMES DES SIGNAUX PAD

Les signaux des contenus à diffuser seront fournis conformément à la recommandation CST - RT – 017 - TV – v3.0 – 2011.

Ces signaux comporteront :

- Un signal vidéo en format d'image HD
- Un signal audio stéréo numérique

FORMAT DES FICHIERS

Les deux sociétés produisent et diffusent actuellement leurs programmes en HD 16:9, 1080i/ 50.

Les fichiers produits par les chaînes sont en XDCAM HD débit 50 Mbits encapsulés en MXF OP1a, au format 1920 X 1080 à 25 images/s en entrelacé, 4:2:2 HD 1080i @ 50Hz au ratio 16/9 (format de production).

Dans le cadre de cet appel d'offre, le prestataire indiquera la liste des standards HD utilisés pour la production des contenus publicitaires.

Les fichiers livrés devront répondre aux normes PAD de diffusion des deux chaînes, notamment CST R017 et CSR R019.

Nomenclature des fichiers

La régie publicitaire transmettra les spécifications, formats et métadonnées types qui formeront les fichiers qui seront livrés aux systèmes d'information des chaînes.

Le prestataire devra s'assurer que les informations renseignées dans les systèmes d'information des chaînes permettront la reconnaissance et le traitement des fichiers envoyés par son système d'information ou par ceux de ses intermédiaires. Le cas échéant, il devra préciser les informations nécessaires à la lecture du fichier, et informer et accompagner les sociétés en cas d'évolution des spécifications à prendre en compte.

La régie publicitaire et les sociétés Public Sénat et LCP-Assemblée nationale devront s'accorder sur les noms des fichiers qui seront échangés afin d'identifier sans ambiguïté les canaux de destination, les plages et les versions des contenus diffusés dans les systèmes d'information.

L'enjeu principal de la nomenclature des fichiers sera la possibilité pour le prestataire – et selon la solution choisie la régie de diffusion – de distinguer les identifiants Louise des fichiers destinés à Public Sénat, des identifiants Louise des fichiers destinés à LCP-Assemblée nationale.

LIVRAISON DES CONTENUS PUBLICITAIRES

LIVRAISON DES FICHIERS PAD

La régie publicitaire livrera uniquement des contenus répondant aux normes PAD des chaînes, et assurera un processus de contrôle qui permettra de vérifier l'intégrité technique et éditoriale de chaque contenu livré.

La livraison des fichiers devra être organisée de façon à traiter indépendamment les contenus envoyés sur le canal TNT de ceux envoyés sur les plateformes non-linéaires des deux chaînes.

Le prestataire proposera dans son offre la solution qui lui semblera la plus adaptée au contexte décrit dans les documents de la consultation.

La solution proposée par le prestataire devra permettre de s'assurer de la concordance entre les fichiers livrés par la régie publicitaire et les coquilles créées dans Louise par les deux chaînes.

Le prestataire précisera combien de temps en amont de la diffusion, les fichiers publicitaires pourront être mis à disposition. Les deux sociétés souhaiteraient recevoir ces fichiers au moins une semaine avant leur diffusion. Il est demandé que la durée du transfert de tout fichier, de l'envoi du prestataire ou de ses intermédiaires jusqu'à la prise en charge par les sociétés, soit inférieure à la moitié de la durée du média contenu dans le fichier (« mieux que la moitié du temps réel »).

Le prestataire proposera une ou plusieurs solutions techniques visant à livrer dans les locaux choisis par Public Senat et LCP des fichiers PAD pour la diffusion. En fonction des réponses proposées, les chaînes arbitreront.

RECOMMANDATIONS RELATIVES A LA LIVRAISON DES FICHIERS PAD

Les recommandations relatives à la livraison des contenus publicitaires sont les :

Organisation :

Un seul contenu par fichier.

Time code :

Le time code de début du contenu doit commencer à 00 : 00 : 00 : 00. Le time code doit être continu d'un bout à l'autre de la bande et ne présenter aucun drop.

Configuration audio obligatoire :

- *SON STEREO :*
 - Piste 1 : voie gauche
 - Piste 2 : voie droite

Niveaux audios du contenu :

Respect de la norme « loudness ».

Le contenu devra se conformer à la norme de EBU de modulation R128 et la valeur du **LRA (Loudness Range)** devra être inférieur ou égale à 20 LU et supérieure à 5. La valeur TPM n'excédera pas -3 dBfs.

VERIFICATION

VERIFICATION ET CONTROLE QUALITE

Avant toute mise à l'antenne d'un contenu publicitaire, les signaux vidéo et audio devront être vérifiés pour valider la conformité avec la norme PAD.